

Rosa Parks. C'est le nom d'une femme noire américaine, emblème de la lutte contre la ségrégation dans l'Amérique des années 50. C'est également le nom du nouveau lycée de Neuville qui accueille des élèves de tout le canton. Conçu dans le respect de normes environnementales, le bâtiment est baigné de lumière. Ici, les arbres, intacts, ont vu pousser autour d'eux les murs de verre de l'établissement. Les jeunes disposeront d'équipements à la pointe de la technologie et d'un environnement de travail idéal, aux volumes harmonieux et peu consommateur d'énergies. Exemple !

Le Cailloutain

journal municipal de Cailloux-sur-Fontaines
trimestriel - avril 2007

I		<p>Au théâtre ce soir Le club Loisirs et détente propose une comédie tout public « A fond la caisse ». A 20 h 30, à la salle des fêtes. Renseignements : Bruno Meyrel au 04 78 22 79 60.</p>
8		<p>Fêtez Pâques ! De 10 à 17 heures, les enfants débusqueront les œufs cachés dans le parcours de santé. Le départ ? A côté du terrain de boules ! Dès 22 heures, « la nuit de la blonde » par le club des jeunes, à la salle des fêtes. Renseignements : Mélanie Curbillon au 06 83 97 45 36.</p>
14		<p>Boules éliminatoires en Val-de-Saône Les doublettes de 3^e et 4^e catégories tenteront de se qualifier au championnat de France de boule lyonnaise. La Boule joyeuse attend les participants dès 8 heures, au stade des Prolières. Renseignements : Michel Gippet au 04 78 22 64 31.</p>
18-19		<p>Il était une fois Animations et lectures par la conteuse Annick Cros. Pour les enfants dès 3 ans : mercredi, à 10 h 30 ; dès 6 ans : jeudi, à 17 heures. Renseignements : bibliothèque au 04 78 22 55 11.</p>
22		<p>Elections présidentielles Premier tour du scrutin, de 8 à 18 heures à la salle des fêtes. Les horaires restent à confirmer. Renseignements : en mairie au 04 78 22 01 08.</p>
28		<p>Danse et Antiquité Soirée festive et ambiance grecque par le club danse. 20 h 30, à la salle des fêtes. Renseignements : Emilie Larue au 04 78 22 18 18.</p>
Avril		

6		<p>Elections présidentielles Deuxième tour du scrutin. De 8 heures à 18 heures, à la salle des fêtes. Les horaires restent à confirmer.</p>
8		<p>Commémoration La commune rend hommage aux combattants de 39-45 et organise une cérémonie en fin de matinée, devant le monument aux morts. Le rassemblement sera suivi d'un vin d'honneur offert à tous les habitants.</p>
12-13		<p>Les 7 à l'honneur Classards, à vos marques ! Le samedi : défilé à 14 heures des classes avec les chars décorés. Le dimanche : messe à 9 heures, vague des conscrits et apéritif offert par les classes en 8. Renseignements : Evelyne Rossi au 04 78 22 70 12.</p>
27		<p>Ballon et crampons ! Tournoi sénior et vétérans par le Football-club du Franc-Lyonnais. 20 équipes sont attendues au stade de Cailloux. Renseignements : Jean-Michel Brévin au 06 18 11 38 99.</p>
31		<p>Boule lyonnaise : concours de précision ! Concours vétérans et coupe Chatanay, de 8 h 30 à 20 heures, au stade bouliste des Prolières. Renseignements : Michel Gippet au 04 78 22 64 31.</p>
II		<p>Soirée musicale La Société musicale propose un concert par la classe solfège, la chorale, l'orchestre et l'harmonie de Genay. A 20 h 30 à la salle des fêtes. Renseignements : Béatrice Servant au 04 72 42 28 43.</p>
Mai		

10		<p>Elections législatives Premier tour. De 8 à 18 heures, à la salle des fêtes. Les horaires restent à confirmer.</p>
15-16		<p>Danse dans la brousse ! Les élèves du club danse présentent leurs créations. La jungle africaine devrait être à l'honneur. A 20 h 30, salle des fêtes. Renseignements : Emilie Larue au 04 78 22 18 18.</p>
17		<p>Elections législatives Deuxième tour. De 8 à 18 heures à la salle des fêtes. Les horaires restent à confirmer.</p>
21		<p>Fête de la musique La Société musicale accueille l'harmonie de Quincieux pour un concert pop rock. A 20 heures, dans la cour de l'école. Entrée libre. Renseignements : Béatrice Servant au 04 72 42 28 43.</p>
23		<p>L'école est finie ! Après-midi festif pour célébrer les vacances. L'Apéc propose des animations, spectacles et stands pour les enfants. Renseignements : Véronique Lograsso au 04 78 22 71 15.</p>
24		<p>Tennis : grand tournoi Au programme de cette rencontre homologuée, trois épreuves : dame, homme et "consolante". Dès 9 heures, sur les terrains du complexe sportif. Renseignements : Denis Loisy au 06 10 75 56 98.</p>
26		<p>Des sensations fortes ! Amateurs de sports d'eau ? Le club des jeunes propose de s'essayer au canoë lors d'une sortie en Ardèche. A vos pagaies ! Renseignements : Mélanie Curbillon au 06 83 97 45 36.</p>
Juin		

... d'avril à juin 2007 à Cailloux ...

C'est la saison des élections !

D'avril à juin, les Français sont appelés à voter pour les présidentielles et les législatives. Deux grands rendez-vous démocratiques que la mairie — dont c'est la vocation — met en place sur son territoire. Zoom sur une organisation sans faille, encadrée par des procédures qui sont aussi des garanties.

En amont, tout une organisation
1704 électeurs. C'est le nombre d'inscrits sur les listes électorales de la commune. Entre les habitants qui déménagent, ceux qui s'installent, ceux qui s'inscrivent pour la première fois... la vérification des listes est minutieuse ! Clôturée en janvier, elle sert à éditer les cartes d'électeurs, envoyées en mars. Parallèlement, les enveloppes — bleues pour les présidentielles, marron pour les législatives — sont décomptées pour correspondre au nombre d'inscrits. Le matériel est rassemblé dans l'urne : le code électoral, la liste d'émargements, les enveloppes de centaines, les feuilles de pointage, les affiches réglementaires, les

bulletins de vote et même des bougies en cas de panne d'électricité ! Devant la mairie, les panneaux de propagande présentent les candidats et une semaine avant le premier tour, les programmes sont envoyés par courrier aux habitants. Tout est prêt !

Le jour même, des procédures strictes !

Dès 8 heures du matin, la salle des fêtes se transforme en bureau de vote. Les six iso-loirs — dont un pour personnes handicapées — ont été installés la veille, tout comme les tables disposées dans un ordre préétabli : les bulletins de vote et les enveloppes sont mis à disposition sur une table de décharge. A la deuxième table, l'identité de l'électeur est vérifiée. Après un passage obligatoire à l'isoloir, il reste à déposer son bulletin dans l'urne, sur la troisième table, et à signer la liste d'émargements qui valide le vote. En fin de journée, le scrutin se clôture et le dépouillement des voix peut commencer, avec l'aide de volontaires. Les résultats sont portés au procès-verbal qui indique le nombre d'électeurs, de votants, les résultats, les bulletins nuls, les procurations. Président du bureau de vote, le maire proclame alors les résultats, transmis directement à la préfecture. Le procès-verbal et la liste d'émargement sont déposés à la gendarmerie.



Voter... de loin

Vous voulez voter mais ne serez pas disponible le jour des élections ? Pensez au vote par procuration, à faire à la gendarmerie dans les meilleurs délais. Une condition : le mandant et le mandataire doivent être inscrits sur la même liste.

Les élections en pratique

Quand ? Dimanche 22 avril et 6 mai pour les présidentielles, dimanches 10 et 17 juin pour les législatives.

Où ? A la salle des fêtes.

A quelle heure ? De 8 à 18 heures (l'horaire de fermeture reste à confirmer). Attention, de 10 à 12 heures, l'affluence est la plus forte.

Comment ? En présentant sa carte d'électeur et sa carte d'identité pour faciliter la recherche sur la liste électorale.



petites infos d'actu

A46 : TRAVAUX DE NUIT

L'autoroute s'élargit... et ferme ses voies en nocturne. Du 2 au 13 avril et du 28 mai au 8 juin, la sortie n°2 sera fermée dans le sens Lyon-Paris entre 22 heures et 6 heures. Plus d'informations sur le site www.travaux-A46.com

LE CHEMIN DE L'UNIVERSITÉ

Futurs étudiants, les pré-inscriptions à l'université Lyon 2 se font dès maintenant et sont obligatoires. Jusqu'au 14 mai, rendez-vous sur le site www.univ-lyon2.fr pour effectuer en ligne les démarches nécessaires. Renseignements au 04 78 69 73 69.

UNE AIDE POUR ACHETER VOTRE COMPOSTEUR

Vous disposez d'un jardin ? Ayez le réflexe du compostage pour les déchets végétaux. Le Grand Lyon vous aide à l'acquiescer en proposant une subvention de 30 euros par foyer. A

partir du 16 avril, retirer un bulletin d'inscription en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile. Acheter son composteur et se rendre en mairie avec le bulletin, la facture et un Rib. Les demandes seront transmises au Grand Lyon qui, dans un délai de un à trois mois, effectuera un virement. N'hésitez plus !



PASSEPORT POUR TOUS

Vous voyagez avec des enfants ? Même s'ils sont inscrits sur votre passeport en cours de validité, vos enfants doivent désormais disposer de leur propre passeport. Pour les moins de 15 ans, le document est gratuit et délivré pour cinq ans. De 15 à 18 ans, il est de

30 euros, pour cinq ans. Les démarches sont longues : n'attendez pas !

INTERNET : PROTÉGER LES ENFANTS

A l'heure où les outils numériques, les consoles de jeux vidéos, l'Internet et la téléphonie mobile se développent massivement, comment protéger ses enfants d'images violentes ou dégradantes disponibles en quelques clics ? En mairie et à la bibliothèque, consultez toute une documentation sur le sujet ou sur des sites tels que www.mineurs.fr



TRI SÉLECTIF : SIMPLIFIÉ

Les techniques de recyclage évoluent, les consignes de tri se simplifient. Ainsi, les bouteilles d'huile et

de sauce en plastique sont désormais acceptées dans la poubelle verte. A intégrer à vos gestes quotidiens. Et pour ceux qui veulent en savoir plus, le centre de tri de Rillieux-la-Pape se visite. Contact : 04 37 85 06 55.

CET ÉTÉ, VACANCES SPORTIVES POUR LES 3-15 ANS

L'Asi organise les inscriptions pour les vacances d'été à l'espace Ronzières, à Fontaines-sur-Saône. Lundi 21 mai, de 8 à 19 heures, journée continue ! Par la suite, le secrétariat sera ouvert de 16 h 30 à 19 heures. Renseignements au 04 78 22 40 68, www.asi.asso.fr.

LA MONTAGNE, ÇA VOUS TENTE ?

La mairie dispose pour partie de deux appartements à Réberty-les-Ménuires, en Savoie. Proposés à la location pour les Cailloutains, ils sont disponibles du 30 juin au 7 juillet et du 7 au 14 juillet.

Pour 145 euros la semaine, cinq personnes peuvent y loger. Contactez dès à présent la mairie au 04 78 22 01 08 pour réserver votre séjour !



UNE JOURNÉE POUR L'EMPLOI

Jeudi 7 juin, des entreprises locales en phase de recrutement et des agences intérimaires en recherche de candidats présenteront leurs métiers et leurs besoins aux visiteurs. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 au centre culturel Jean Vilar, à Neuville-sur-Saône.

GARE AUX CHENILLES PROCESSIONNAIRES !

Dangereuses car urticantes, les chenilles processionnaires quittent les arbres pour s'enfourer dans la terre dès le mois de mars. Gare aux accidents ! Il ne faut ni les toucher, ni les écraser.

ser au risque de disperser les piquants dans l'air. S'il est trop tard pour brûler les cocons, il est conseillé d'attendre l'automne pour pulvériser votre jardin d'un champignon — le bacillus thuringiensois — qui parasite la chenille. Efficace... et biologique.

BIENTÔT LES VACANCES ! PENSEZ AUX INSCRIPTIONS

Les élèves termineront l'année scolaire mercredi 4 juillet, à 11 h 30. Et reprendront le chemin de l'école lundi 27 août au matin. Pour l'année 2007-2008, l'inscription à l'école est possible tous les vendredis de 8 heures à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Sinon, prendre rendez-vous au 04 78 22 41 90. Se munir du livret de famille et du carnet de santé.





le bonheur est dans...

les anniversaires !

Alors que le père Jacques Gautier vient de fêter ses 80 ans, Thérèse Rebecchi soufflera ses 100 bougies. L'occasion de rendre hommage à deux Cailloutains de cœur.

■ Ordonné prêtre en 1952, Jacques Gautier est nommé à Cailloux-sur-Fontaines en 1992. Il connaît la commune puisque son père disposait d'une maison de campagne. Jacques aidait alors les curés pendant ses vacances.

Avec le récent rassemblement de la paroisse, il devient prêtre auxiliaire sur huit clochers et épaula le jeune curé Xavier Grillon, avec lequel il s'entend très bien. Au cours de ces quinze années, le père Jacques Gautier aura le plaisir de faire des rencon-

Il est touché par la gentillesse des Cailloutains

tres enrichissantes. Il est d'ailleurs touché par la gentillesse des Cailloutains, leur compréhension et leurs marques de générosité. « On se salue, on se parle, je suis un peu de la famille. Mais ma grande souffrance est de ne pas pouvoir connaître tout le monde, de ne plus pouvoir me déplacer » souligne-t-il. C'est pourquoi les communes de la paroisse Saint Roch n'ont pas manqué de lui célébrer son anniversaire, le 25 mars dernier, lors d'une messe, d'un vin d'honneur et d'un repas convivial à Fontaines-Saint-Martin.

■ Le 15 avril prochain, Thérèse Rebecchi aura 100 ans. Un gâteau, des fleurs : l'anniversaire sera fêté simplement par cette Cailloutaine, à présent en maison de retraite.

Elle aime jardiner et s'occuper de ses lapins et poules.

Née en Italie dans le Frioul, elle fuit le fascisme pour la France en 1920. Avant de se marier en 1928, elle travaille dans une usine de tissage. L'histoire entre Thérèse et le village débute en 1962. Elle et son mari acquièrent une maison au Petit Guillermet. Après plusieurs années sur Fontaines, le couple sou-

haite se rapprocher de ses enfants et s'installe dans le village. Thérèse apprécie ces paisibles moments à la campagne, elle n'aurait pas pu habiter en ville ni dans un appartement. Elle aime jardiner et s'occuper de ses lapins et poules. Elle vit heureuse, mais garde un souvenir ému de sa jeunesse en Italie. Thérèse est entourée par sa famille, ses trois petits-enfants et deux arrières petits-enfants. Un bonheur pour celle qui adore les petits et a toujours eu des bonbons à offrir à ses petits voisins.



Jacques Gautier, ancien curé de la paroisse, aujourd'hui à la retraite.



Thérèse Rebecchi, Cailloutaine d'adoption, est la doyenne du village.



Depuis un mois, un comité d'élèves s'engage dans le choix des menus et participe à l'élaboration de la charte du restaurant scolaire. L'objectif : responsabiliser les enfants devant leur assiette !

la mairie à votre service

Restaurant scolaire : la qualité dans l'assiette

Quatre jours par semaine et durant toute l'année scolaire, 110 à 130 enfants déjeunent à l'école. Et ils sont de plus en plus nombreux ! Alors que l'école compte vingt enfants de moins cette année, ils sont vingt de plus à y déjeuner. Pour la commune, toute une organisation en découle. Avec un soucis constant : que le temps de midi soit agréable pour les enfants... comme pour ceux qui les encadrent. Six personnes (Dominique, Marie-Paule,

Aurélié, Sybille, Valérie et Corinne) — trois en salle, trois dans la cour — animent les deux services, le premier pour les petits de 3 à 6 ans, le second pour les plus grands. Composés à 75 % de produits frais, les menus à cinq composantes sont élaborés par une diététicienne. Livrés le matin et réchauffés sur place, leur contenu peut être consulté à l'entrée de l'école ou sur le site Internet de la commune. Pendant que les uns se restaurent, les autres s'amuse dans la cour ou

dans une salle de jeux. Pour quelques uns, le lundi, initiation au tennis et le vendredi, aux échecs ! Ces activités sont intégrées dans le contrat temps libre de la Caf. Huit fois par an, des repas à thème sont proposés aux enfants : cuisine d'Espagne, galette des rois, menu de Noël ou de carnaval, pique-nique de fin d'année. S'il en coûte quatre euros par repas pour les parents, la mairie prend en charge deux euros. Un service indispensable pour les parents qui travaillent.

Avec 169 enfants inscrits au restaurant scolaire, le temps de midi demande une organisation à toute épreuve. Petit tour par les cuisines.



Le terrier enluminé — ancien registre foncier — datant du XVI^e siècle comporte une quinzaine de noms de familles cailloutaines, encore présentes sur la commune.

Les objets religieux s'exposent

Tenues religieuses, croix et calices sont consignés dans les vitrines fortes de l'église. Une manière de présenter, en toute sécurité, une part du patrimoine communal.

Faire connaître la richesse d'un patrimoine grâce à divers objets sacrés. Telle est l'ambition du département du Rhône. Dès 1991, la collectivité soutient la réalisation de vitrines fortes au sein des églises. C'est pourquoi, en 2002, les services du Pré-inventaire des monuments et richesses artistiques et ceux des Antiquités et objets d'art s'associent à la commission diocésaine d'art sacré. Constituée en lien avec la municipalité, monsieur le

curé et l'association du Pac (Association Patrimoine et Actualité), cette commission aura permis la fabrication des deux actuelles vitrines. Christian Leblanc, maître-artisan ébéniste les a réalisées en harmonie avec les autres boiseries de l'église. Depuis 2005, les deux vitrines, situées de part et d'autre du portail, réunissent une vingtaine d'objets comme des étoffes, de l'orfèvrerie et autres documents de valeur. Actuellement, un ensemble

chasuble et étole de rite lyonnais de 1930 est exposé à côté de l'étole pastorale du cardinal Verdier, archevêque de Paris. Sans oublier deux broderies en fil d'argent réalisées vers 1900 par Catherine Labrosse, Cailloutaine, ainsi qu'un terrier enluminé de 1592, des ciboires et autres ostensoirs. Autant d'objets qu'il est possible d'admirer à chaque office et de découvrir plus en détail grâce aux visites des équipes du Pac lors des journées du patrimoine.

mémoire & patrimoine

les quatre saisons



QUAND LA NATURE PERD SES REPÈRES

Un hiver doux, un début de printemps froid et la végétation subit directement les conséquences d'une météo capricieuse.

Des températures printanières, un soleil radieux, peu de pluie. Cet hiver a été marqué par une douceur exceptionnelle. Mais la végétation en fait inévitablement les frais. Avec quinze jours d'avance, les bourgeons et fleurs sont déjà sortis. Les abricotiers et pêchers sont précoces. Les jonquilles, primevères et coucous pointent leur nez. Le climat trop doux peut être préjudiciable pour les producteurs de muguet. Afin d'être vendu, le porte-bonheur ne doit éclore ni trop tôt, ni trop tard.

Sur la commune, le réchauffement climatique a également entraîné une surproduction de poireaux, plus difficiles à écouler, et une prolifération des parasites. Allergènes, les chenilles processionnaires raffolent des pousses de pins mais finissent par épuiser et tuer ces arbres. Le manque d'eau inquiète également les professionnels. Ils craignent une sécheresse estivale. Mais voilà que fin mars, les températures fraîches et les gelées changent la donne. Si elles permettent, dans un premier temps, de rétablir la situation, elles peuvent être graves lorsqu'elles sont comprises entre -2° et -4° et perdurent plusieurs nuits. La végétation sortie trop tôt risque d'être ravagée par le froid. C'est pourquoi, il est prudent de ne pas s'impatiser et de ne pas retirer hâtivement les protections de ses plantes extérieures comme les lauriers roses.

l'esprit village

Créer son entreprise, un pari gagnant

Automatisme Pidoux Frères est installée depuis près de dix ans, ABRS vient d'être créée. Portrait de deux sociétés en développement.

En 1998, **Frédéric Pidoux** lance cette entreprise spécialisée dans les portails et fermetures automatiques. Son frère **Stéphane**, électro technicien, rejoint l'aventure. En octobre 2000, ils s'associent. Les deux trentenaires louent à présent une ancienne ferme réhabilitée en bureaux et

interviennent surtout auprès des particuliers, à Cailloux-sur-Fontaines et dans les communes voisines. La société emploie désormais un poseur, un apprenti et une secrétaire. «*Nous constatons une progression constante, cela nous encourage à évoluer, mais de façon raisonnée*», précise Stéphane.

**Automatisme Pidoux Frères • 268, route du Trêve Oray
Tél. 04 72 42 20 20 • www.automatisme-pidoux.com**



Salle de bain, cuisine, dressing, combles... **Alain Bollet** est le spécialiste de la rénovation intérieure. De l'électricité à la plomberie en passant par le carrelage, il coordonne les chantiers des particuliers de A à Z.

L'artisan a démarré son activité le 2 avril. Mais il se passionne pour la rénovation depuis vingt ans.

Cet ancien cadre commercial, a profité de son licenciement économique pour créer son entreprise. Après une formation, il décroche son diplôme et monte sa société, installée à son domicile.

Dans un premier temps, l'artisan travaille seul. «*Je repars de zéro et suis donc dans les starting-blocks, prêt à démarrer*», s'enthousiasme-t-il.

**ABRS • 423, route du Favret • Tél. 04 72 42 07 00
www.abrs-renovation.fr**



Forum internet : le dialogue et l'information

C'est un outil indispensable et la preuve que les nouvelles technologies servent directement la démocratie.

Avec notre forum, nous marquons notre volonté d'entretenir un dialogue direct et permanent avec les habitants.

Ils sollicitent directement les élus sur des sujets de la vie quotidienne.

Les interrogations et les suggestions sur la sécurité, les aménagements ou la réglementation trouvent des réponses rapides.

Elles sont aussi très vite suivies d'effets puisque, immédiatement informés, les élus et le personnel municipal interviennent pour régler un problème ou pour expliquer.

Le village tout entier gagne en efficacité.

Rosa Parks : le lycée de la rémède

En visitant le nouveau lycée de Neuville, je n'ai pu que me réjouir de l'esthétique architecturale et environnementale de ce bâtiment. Les classes sont inondées de lumière naturelle et des liaisons de verre renforcent cette clarté. La conception a intégré les dernières technologies : véritables stratégies mises en œuvre en faveur du développement durable. Par exemple, dès l'entrée, un panneau lumineux permet aux élèves de connaître la quantité de kilowatts produite par les panneaux photovoltaïques. Des salles informatiques, du matériel informatique, une bibliothèque multimédia en font un établissement à la pointe de l'innovation. La détermination de l'équipe pédagogique dans le choix de ces réalisations a joué pour beaucoup.



L'ensemble des communes du Val de Saône a financé l'équipement sportif par le biais d'un Syndicat et chacune participe aux frais de fonctionnement. Seize élèves cailloutains fréquentent le lycée. Avec leurs camarades, ils ont choisi de l'appeler Rosa Parks, emblème de la lutte contre la ségrégation dans l'Amérique des années 50.

Cette femme a eu le courage de résister à une atteinte aux droits de l'homme. Cette image n'est pas neutre. Elle est porteuse de valeurs encourageantes pour l'avenir.

Voter absolument !

Vous avez été 180 à vous inscrire sur les listes électorales. Parmi vous, 48 jeunes de dix-huit ans voteront pour la première fois cette année. Nous recevons d'ailleurs les nouveaux inscrits à la mairie afin leur remettre leur carte d'électeur. Tous les jours, je mesure à quel point les habitants se sentent concernés par les prochaines élections, la présidentielle en avril et mai, les législatives en juin. Il est vrai que ce double rendez-vous s'avère crucial pour l'avenir de la France. Nous allons nous déterminer pour un

projet de société qui engagera notre pays pour plusieurs décennies. C'est pourquoi il est important que chacun participe à ces scrutins nationaux et exprime son choix. Mon rôle de maire consiste à tout faire pour que l'abstention recule et que les Cailloutains soient des artisans actifs de la démocratie.

2007, la dernière année du mandat municipal

Les élections municipales auront lieu, dans un an, normalement en mars 2008. Pour nous, élus, 2007 est une année comme les autres. Non seulement nos projets nécessitent que nous soyons mobilisés en permanence mais, en plus, ils engagent la commune bien au-delà de la durée légale du mandat. Les grands dossiers nous emmènent facilement à l'horizon 2015 et même 2020. C'est vrai pour

l'urbanisation du secteur du Favret, pour la transformation du centre du village avec notamment l'indispensable modernisation de l'école et l'agrandissement du restaurant scolaire, comme pour notre projet économique à la Fonderie. Avec l'élargissement de l'A42 à trois voies et l'arrivée de l'A432 au niveau des Echets, l'aménagement du secteur des Grandes terres en zone d'activité industrielle devient possible. Nous travaillons sur des hypothèses et de nombreux paramètres entrent en ligne de compte, dont certains ne dépendent pas directement de nous. Mais pour que les projets avancent et répondent aux préoccupations des habitants, nous devons les travailler et nous y intéresser en permanence. C'est pourquoi cette année, comme les précédentes, sera studieuse.

POINT DE VUE ET ENGAGEMENT